

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 11 mai 2023

n° 085-23 C

Objet : RS - Précisions sur le poste et le recrutement de technicien en automatismes en assainissement à la direction de l'eau et de l'assainissement

- date de convocation le 05 mai 2023
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi onze mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 54

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar - Philippe Vuillermet
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Jimmy Bâabâa à Isabelle Dunod - de Stéphane Bochet à Jean-Pierre Fresso - de Daniel Bouchet à Alain Caraco - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Hélène Jacquemin à Luc Berthoud - de Laïla Karoui à Philippe Cordier - de Martine Lambert à Alain Thieffenat - de Pascal Mithieux à Philippe Gamen - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Benoît Perrotton à Sylvie Koska - de Walter Sartori à Aloïs Chassot

• conseillers excusés : 12

Frédéric Bret - Pierre Brun - Jean-Pierre Casazza - Maryse Fabre - Marcel Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Claire Plateaux - Damien Regairaz - Cécile Trahand - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 11 mai 2023

délibération n° 085-23 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement de technicien en automatismes en assainissement à la direction de l'eau et de l'assainissement**

Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée des ressources humaines et de l'accueil des gens du voyage, indique que le poste de technicien en automatismes en assainissement à la direction de l'eau et de l'assainissement est à pourvoir.

Ce poste est chargé de garantir le bon fonctionnement des automatismes, de la télégestion et du système de supervision du patrimoine assainissement.

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L. 332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : confirme que le poste de technicien en automatismes en assainissement à la direction de l'eau et de l'assainissement est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des techniciens. Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

Niveau de recrutement :

Catégorie B – cadre d'emplois des techniciens.

Missions confiées à l'agent :

Maintien du bon fonctionnement de l'automatisme, de la télégestion et des supervisions des ouvrages d'assainissement

- Réaliser les maintenances préventives et correctives de l'usine de dépollution des eaux usées, des stations d'épuration, des postes de relèvement des eaux usées, du bassin de stockage et de restitution et des points de mesures le long des réseaux d'assainissement.
- Mettre à jour les différents programmes et analyses fonctionnelles.
- Renouveler les matériels vétustes.
- Recenser les dysfonctionnements, apporter des solutions et des pistes d'amélioration.
- Rédiger des procédures, apporter des consignes pour garantir la continuité de service.
- Etre l'interlocuteur des entreprises spécialisées qui interviennent sur ces équipements, réaliser les mises en route des nouveaux équipements et rendre compte auprès des encadrants du service exploitation.
- Développer des outils de pilotage et de suivi informatisés.
- Contribuer au déploiement des supervisions sur les nouveaux sites, réaliser les mises à jour et extensions simples.

Organisation administrative et collaborative de l'activité de la cellule automatismes

- Planifier, chiffrer, organiser, coordonner et contrôler les opérations techniques.
- Rédiger les cahiers des charges techniques, analyser les offres de fournisseurs et vérifier le respect des engagements contractuels avec les fournisseurs et prestataires.
- Etablir les bons de commande, vérifier les factures.
- Tenir à jour et développer des tableaux de bord de suivi de l'activité.
- Contrôler le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.
- Apporter une aide technique et méthodologique aux collègues des autres services.
- Transmettre les données techniques à la chargée d'ordonnancement pour renseigner et développer l'outil de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO).
- Participer à la rédaction des supports de communication et à des actions de valorisation de l'activité et des métiers.

Rémunération de l'emploi :

Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des techniciens selon expérience.

Article 2 : confirme que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des techniciens, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac à Bac+3 en automatismes ou génie industriel et maintenance en génie mécanique et productique ;
- expérience professionnelle dans le secteur de l'eau et de l'assainissement appréciée,
- maîtrise de la programmation informatique des systèmes automatisés et des systèmes de communication industriels,
- connaissance de la réglementation des marchés publics,
- connaissance des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail,
- maîtrise des outils bureautiques et connaissance de logiciels métier type GMAO, AutoCAD,
- capacité à rédiger des divers documents (rapports, courriels),
- aptitudes relationnelles et au travail en équipe,
- savoir travailler en transversalité,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **085-23 C**

Objet de l'acte : RS - Précisions sur le poste et le recrutement de technicien en automatismes en assainissement à la direction de l'eau et de l'assainissement

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 2 - Autres délibérations

Date de l'acte : 16 mai 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20230516-lmc1H29465H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H29465H1

Date de transmission en Préfecture : 17 mai 2023

Date de réception en Préfecture : 17 mai 2023

Publication sur le site internet: mercredi 17 mai 2023